



Saisie d'huissier - question

Par **Sharpe**, le **24/03/2011** à **14:01**

Bonjour je ne sais pas si c'est le bon endroit pour cette question mais je me lance, alors voilà ma situation, je suis majeur et hébergé chez ma mère depuis quelques mois depuis que la boîte qui m'employais a coulé.

Ma mère ayant des huissiers à ses trousseaux suite au crash de son magasin en tant qu'auto-entrepreneur, qui menacent fortement d'effectuer une saisie de ses biens, question: peuvent-ils saisir mes biens (télé plasma, ordinateur) sachant que j'ai toutes les factures à mon nom?

Et seconde question: je dors sur son canapé parce qu'il n'y a pas d'autre lit, peuvent-ils le prendre aussi?

Merci d'avance.

Par **mimi493**, le **24/03/2011** à **23:42**

Si l'huissier vient, produisez les factures